

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Compte rendu de la
séance publique du mardi 14 février 2017 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

Conférences de
Monsieur Jean-Marie LAFONT
*L'œuvre culturelle du Major-Général Claude Martin à Lucknow
Son inventaire après décès.*

La présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT commence par présenter les excuses de Christian BANGE. Elle annonce la soirée de présentation du livre de notre confrère Philippe DUFIEUX, *René Gagès, la permanence de la modernité*, aux Archives municipales de Lyon, jeudi 16 février, ainsi que la projection en avant-première d'un film documentaire, *Camille Guérin & le BCG*, le même jour, à l'amphithéâtre d'honneur de Vet Agro Sup à Marcy-l'Étoile. Elle adresse les félicitations de notre compagnie à notre confrère Georges BOULON nommé dans l'Ordre national du Mérite. Elle présente les livres donnés à l'Académie : *Hector Servadac* de Jules Verne dans la collection Hetzel (offert par notre confrère Jacques CHEVALLIER) et une étude Monsieur Paul KOLODZIENSKI sur les vitraux de la cathédrale Saint-Jean, *Lyon et les constellations, pour ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas*, donnée par son auteur.

La présidente rappelle que le conférencier de ce jour, Monsieur Jean-Marie LAFONT, docteur en Histoire après la soutenance d'une thèse consacrée à *La présence française dans le royaume sikh du Penjab 1822-1849*, a passé de nombreuses années en Inde (12 années à Lahore et 22 années à New-Delhi). Il a enseigné dans diverses universités au Penjab, au Pakistan et à Lyon (Lyon 3) et publié de nombreux ouvrages consacrés aux relations entre la France et l'Inde. Il a aussi longuement étudié le testament du Major Martin rédigé en langue anglaise.

Conférence académique

Monsieur LAFONT commence par retracer la carrière de Claude Martin qui passe de l'armée française à celle de l'East India Company, avant d'être détaché auprès du Nawab d'Awadh. De 1775-76 à sa mort (1800) le Major-Général Claude Martin réside à Lucknow d'où il dirige ses affaires et où il fait construire un premier palais, le Palais de Lyon, avant d'entreprendre la construction d'un second palais, Constantia, que la mort l'empêcha de terminer. L'inventaire après décès de 1801 (96 pages) permet de nous représenter l'environnement matériel et culturel dans lequel vivait le Major Martin. Sa riche bibliothèque comprenait des livres fondateurs comme la *Bible* et le *Coran*, l'*Encyclopedia Britannica* et les 35 volumes de la *Grande Encyclopédie* de D'Alembert et Diderot, des ouvrages médicaux, d'architecture, d'astronomie, de physique, d'histoire naturelle, de littérature et d'histoire. Il possédait aussi une bibliothèque orientale dont nous ne savons rien. Le Major Martin avait fait équiper un observatoire astronomique et construire des montgolfières. Les palais abritaient

aussi des collections d'objets d'art et de peintures, tant d'origine européenne qu'orientale. On peut donc dire que le Major Martin était un des plus brillants esprits européens à avoir œuvré dans une Inde qui n'était pas encore anglaise.

La conférence se termine avec la projection de nombreux documents, en particulier concernant les palais de Lucknow. Le conférencier indique qu'on vient de retrouver une inscription qui atteste que son premier palais portait le nom de « Palais de Lyon ».

La présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT remercie Monsieur Lafont pour cette conférence passionnante. Elle remarque que Claude Martin a probablement bien fait de se mettre au service des Anglais, ce qui lui a permis d'accumuler une fortune considérable. À propos du riche contenu de la bibliothèque du Major, elle se demande si est l'œuvre d'un lecteur ou d'un bibliophile. Le conférencier estime qu'on ne peut pas trancher, mais remarque qu'on y retrouve les dernières publications et qu'elle témoigne d'un esprit éclectique. Elle ouvre ensuite la discussion

Discussion académique

Notre confrère Jacques HOCHMANN demande si l'on parlait en persan chez les Martin.

Monsieur Lafont répond que la question est complexe. Si le persan est la langue officielle, l'awadhi est une langue particulière proche de l'ourdou (qui signifie « camp militaire ») qui était devenu une langue de cour. Au XIX^e siècle, l'ourdou s'est développé avec les Français.

Notre confrère Jacques REMILLIEUX s'interroge sur les relations diplomatiques entre Français et Anglais et demande si le Major Martin a été considéré comme un traître par les Français.

Le conférencier rappelle que les concepts actuels ne permettent pas d'appréhender les relations au XVIII^e siècle. Martin dont l'honneur militaire avait été insulté par Lally, commandant en chef des forces françaises en Inde, s'estimait en droit de passer du côté anglais, suivi par de nombreux compagnons. Par ailleurs, les obédiences religieuses l'emportent à l'époque sur la nationalité.

Notre confrère le père Dominique BERTRAND souhaite des précisions sur l'épopée des « Martinières » et s'interroge sur la chapelle du Château de Lyon : était-elle une chapelle catholique ou un temple franc-maçon.

Monsieur LAFONT répond que la chapelle était plutôt un temple franc-maçon. Pour les « Martinières » une autre conférence serait nécessaire. On peut simplement dire qu'en 1845 les « Martinières » de Calcutta, Lucknow et Lyon fonctionnent. La présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT rappelle le rôle joué par notre Académie pour l'ouverture de celle de Lyon.

Monsieur Jean-François BURICAND demande qui était l'exécutant testamentaire et si la somme de 700 000 Francs était bien allouée à chacune des villes.

Le conférencier précise que John Palmer a signé le testament et qu'il fut chargé de la vente des biens à Calcutta. Il en a conservé le produit dans sa banque avant de le verser aux destinataires.

Monsieur Daniel LUTRIN, comparant l'action de la France en Amérique du Nord, où la coopération avec les autochtones a bien fonctionné pendant la guerre d'indépendance des États-Unis, et celle menée en Inde, se demande pourquoi cette dernière se solda par un échec.

Le conférencier rappelle que la France n'avait pas les moyens de mener une guerre maritime sur deux continents ce qui l'empêcha de défendre ses intérêts en Inde.

Monsieur Maurice CHABERT souhaite connaître les principales sources de la fortune du Major Martin.

Monsieur LAFONT explique qu'elle reposait sur les activités de l'arsenal (métal, salpêtre et canons), les 13 propriétés immobilières mentionnées dans le testament et les parts dans l'East India Company.

Notre confrère Jean-François DUCHAMP s'intéresse aux orgues du Palais de Lyon. Connaît-on les matériaux utilisés pour résister au climat de Lucknow ?

Le conférencier ne dispose pas d'éléments pour répondre précisément à cette question. Les lettres conservées ne semblent pas aborder cette question.

Notre confrère Jean-Marc GOHIER intervient en relevant qu'on peut citer l'agronomie parmi les centres d'intérêt de Claude Martin. Il précise que la plante indigotier, plante tinctoriale qui produit l'indigo est originaire des Indes où sa culture était menée traditionnellement au XVIII^e siècle par les populations locales. Les Français vont découvrir la plante à partir de leur établissement de Pondichéry et l'exporter dans leurs possessions d'Amérique où elle va faire l'objet de cultures intensives. En particulier Saint-Domingue, la colonie française des Antilles, produit la qualité la plus recherchée au XVIII^e siècle. En 1765, Elie Monnereau, habitant de cette colonie, publie un livre « *Le parfait indigotier* », ouvrage dans lequel sont développées les nouvelles techniques de culture et d'extraction de l'indigo. Ce livre sera traduit en anglais en 1769 et réédité plusieurs fois. En 1788 Martin demande à ces correspondants chargés de gérer ses affaires à Londres de lui faire parvenir ce manuel. Il adopte les nouvelles méthodes antillaises d'extraction du pigment sur ses propres terres et va contribuer par la suite à la diffusion de ces nouvelles techniques agronomiques dans tout le Bengale.

Monsieur Lafont confirme ces éléments en ajoutant que de Boigne, ami de Claude Martin était lui aussi un grand producteur d'indigo.

Après avoir à nouveau remercié le conférencier et souligné la richesse de la discussion, la présidente Nicole DOCKÈS-LALLEMENT lève la séance à 16 heures.

Résumé et texte complet fournis par le conférencier.
Compte rendu par Jean-Pol Donné et Jacques Hochmann.

